



Prix élevés des soumissions : « la Ville doit redéfinir les règles du jeu »

Publié le mardi 7 août 2018



L'entrepreneur veut se protéger contre les imprévus, ce qui explique en partie les prix élevés des soumissions. Photo : Radio-Canada/Jean-Louis Bordeleau

Les coûts dans la construction à Montréal continueront à coûter plus cher aux contribuables tant que les règles entourant les soumissions de projet ne seront pas bien définies, selon Michel Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.

« Il faut clarifier les normes et les rapports entre les entrepreneurs et les dirigeants des services publics des villes », estime M. Nadeau.

Au micro de l'émission *15-18*, il réagissait ainsi [au reportage de Radio-Canada \(/nouvelle/1115849/cout-chantiers-hausse-travaux-prix-soumissions-construction-ville-montreal-plus-cher-appels-offre\)](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1115849/cout-chantiers-hausse-travaux-prix-soumissions-construction-ville-montreal-plus-cher-appels-offre) qui a révélé que plusieurs appels d'offres ont dû être abandonnés et réévalués en raison des soumissions qui dépassaient de loin les estimations de la Ville de Montréal. Dans certains cas, ces soumissions pouvaient être jusqu'à 200 % plus chères que le budget prévu.

Pour M. Nadeau, la mission de clarifier le cadre dans lequel les entrepreneurs déposent leur soumission pourrait revenir au premier responsable de l'Autorité des marchés publics, Denis Gallant.

« *Il faut que les villes disent ce qu'elles attendent des entrepreneurs, et eux disent ce qu'ils attendent des villes.* »

— *Michel Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques.*



Selon M. Nadeau, les prix poussés à la hausse ne sont pas en soi un phénomène étonnant. « C'est un effet normal, estime-t-il. Les entrepreneurs veulent se protéger. »

La construction est une industrie qui marche par cycles, explique-t-il. « Il y a des années de vaches grasses et il y a des années où ça va moins bien. »

« Quand on a de bonnes années, les entrepreneurs se disent : "on doit avoir de bonnes marges et on va se prendre un bon coussin" », précise Michel Nadeau.

À lire aussi :

- [Jusqu'à 200 % plus cher : Montréal se bat contre la hausse du prix des chantiers \(/nouvelle/1115849/cout-chantiers-hausse-travaux-prix-soumissions-construction-ville-montreal-plus-cher-appels-offre\)](/nouvelle/1115849/cout-chantiers-hausse-travaux-prix-soumissions-construction-ville-montreal-plus-cher-appels-offre)
- [133 chantiers routiers reportés à Québec \(/nouvelle/1115708/chantiers-routiers-reportes-quebec\)](/nouvelle/1115708/chantiers-routiers-reportes-quebec)
- [Hausse du prix du bitume : le MTQ songe à reporter d'autres chantiers routiers \(/nouvelle/1115990/hausse-prix-bitume-autres-chantiers-report-mtq-routes\)](/nouvelle/1115990/hausse-prix-bitume-autres-chantiers-report-mtq-routes)

Méfiance et peu de soumissionnaires

Si, dans le passé, les responsables des villes se contentaient de voir les évaluations précédentes pour se faire une idée des coûts des projets, le contexte est très différent aujourd'hui, explique M. Nadeau. Selon lui, la commission Charbonneau a rompu la confiance qu'il y avait entre les fonctionnaires et les entrepreneurs.

« Les deux parties s'observent. L'entrepreneur se dit: "moi, je ne pourrai pas charger d'extras comme dans le passé". Donc, il va l'inclure dans le projet. »

Un entrepreneur, qui a souhaité conserver l'anonymat, a indiqué à Radio-Canada que la Ville de Montréal tardait notamment à effectuer les paiements. Selon M. Nadeau, les soumissionnaires peuvent gonfler leur prix pour cette raison.

« Ils fixent alors un montant pour leur financement au-delà de 90 jours, parce qu'ils savent que la Ville va retenir le chèque jusqu'à la fin des travaux », note-t-il.

Le contexte économique y est aussi pour quelque chose. « L'économie va très très bien, on a de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée, l'équipement coûte cher également. Donc, les entrepreneurs se disent : "si on va pour soumissionner, on veut faire un bon profit" ».

Les entrepreneurs ne se bousculent pas aux portes de l'Hôtel de Ville. « Il y a une espèce de grande méfiance. Beaucoup d'entrepreneurs se disent que, comme l'économie va bien, ils vont s'en tenir à des contrats du secteur privé, parce que c'est bien moins compliqué », explique M. Nadeau.



La réputation de la Ville de Montréal mise à mal

Pour Éric Côté, vice-président principal de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec, la Ville de Montréal n'a pas une bonne réputation.

Des entrepreneurs subissent des délais additionnels au lieu des 30 jours, ce qui « décourage plusieurs entrepreneurs de soumissionner pour la Ville de Montréal », explique-t-il en entrevue à RDI. C'était le cas pour le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, mais ils se sont pris en main, fait remarquer M. Côté.

« *Montréal n'a pas encore fait ses devoirs en matière de délais de paiement.* »

— *Éric Côté, vice-président principal de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec*

Il n'est pas normal qu'il y ait un seul soumissionnaire pour un projet, reconnaît M. Côté, évoquant le cas des travaux de la rue Sainte-Catherine, dont l'unique soumission était 170 % plus chère que l'estimation de la Ville.

Éric Côté explique le manque d'engouement pour ce projet par la règle de l'offre et la demande. Les nombreuses contraintes liées au chantier constituent également un risque pour l'entrepreneur. C'est à la Ville de créer les conditions favorisant une saine compétition pour avoir plus de choix de soumissionnaires, soutient-il.

Lorsque l'entrepreneur dépose une soumission, il s'engage légalement à réaliser un projet pour un prix donné. « Il ne peut pas dire en cours de route qu'il s'est trompé et que cela lui coûte plus cher. Il prend un risque qu'il doit calculer » et que la Ville n'a peut-être pas pris en compte, explique-t-il.

Même son de cloche chez M. Nadeau, qui estime que les prix peuvent être gonflés parce que les entrepreneurs facturent des imprévus afin de ne pas perdre d'argent. Et souvent, ces imprévus ne sont pas compris dans le budget de la Ville, note-t-il.